



**COMPTE-RENDU CGT**  
**Comité d'Entreprise**  
**extraordinaire du**  
**18/10/2018**



**Mise en place d'une prime de présentisme**

La direction a convoqué les organisations syndicales pour leur faire part de la mise en place d'une prime de présentisme conditionnée à la tenue des jalons de production et de transferts de navire.

- **Elle ne concerne que les ouvriers (Chantiers de l'Atlantique et intérimaires Régie).**
- Elle couvre **deux périodes** (du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mai 2019 et du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2019) avec **700 euros brut** versés pour chaque période.
- Les conditions d'attribution de la prime sont conditionnées à des critères de présentisme. **Toute absence d'une journée(ou 7heures) impliquera une réduction de la prime de 20%, soit environ 140 euros brut.**
- Les absences sans impacts sont les congés payés, les congés d'ancienneté, les ARTP, récupération d'heures supplémentaires, heures liées aux horaires variables, congé de formation économique et syndicale, heures de délégation, jours légaux pour événement familial. (le décès de grands-parents, par exemple, ne fait pas partie des jours légaux)
- Encore une fois les accidents du travail, les jours de repos CET, les arrêts maladies, les congés en plus de la loi sont comptés comme absence.  
**Le droit de grève et syndical est impacté par ce dispositif.**

**COMMENTAIRE CGT**

La direction compte acheter une paix sociale à peu de frais et notamment à l'approche des NAO. Cette prime ne visant que les ouvriers, une population plus encline au rapport de force, la direction compte s'assurer qu'aucun grain de sable n'enrayera la production à l'heure où elle ne peut se le permettre. Vu les salaires et les conditions de travail, on ne mettra pas notre main à couper que ça fonctionne pour la direction...

Mais d'ores et déjà on peut faire ce commentaire :

- **Pour la direction, dans le cadre de la prime, la valeur d'une journée de travail d'un ouvrier représente 140 euros brut, soit 20 euros brut de l'heure !**

Mais pour les autres jours de l'année le message de la direction est clair : ne comptez pas sur des augmentations de salaires pour vous motiver : restez entre 10 et 15 €/h ! Et pour les autres catégories, comptez plutôt sur des heures supplémentaires en sacrifiant votre vie familiale et personnelle pour obtenir un peu plus ! Avec peut-être, comme pour la dernière fois qu'on nous a annoncé ce genre de prime, des samedis et des jours fériés imposés avec impact sur la prime si l'on y place un jour ?

**POUR LA CGT NOUS INSISTONS SUR LA PERVERSITÉ DE CETTE PRIME FAITE POUR DIVISER LES SALARIÉS ET QUI NE RÉSOUD AUCUN PROBLÈME DE POUVOIR D'ACHAT. IL NOUS FAUT PLUTOT DE RÉELLES EMBAUCHES ET AUGMENTATIONS DE SALAIRES POUR TOUTES LES CATÉGORIES (OUVRIERS ATAM CADRES).**